

# Le discours du président incarne l'émancipation économique

(P4)

● BRAHIM MERAD :  
« L'Algérie a adopté une approche globale pour faire face au phénomène du trafic de migrants » (P3)

## LE MAGHREB

### Le Quotidien de l'Économie

#### ENERGIES RENOUVELABLES

# Lancement du projet "Taqathy+" en partenariat avec l'UE et l'Allemagne

Le projet "Taqathy+", cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Allemagne, a été lancé, lundi à Alger, en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans différents secteurs en Algérie. Le contrat d'exécution du projet a été signé par le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi, et la directrice générale de l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), Martina Vahlaus, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaa, et l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Diego Mellado Pascua.

(Lire en Page 3)



#### ● LANCEMENT DE LA 5G

## L'Algérie n'est pas en retard selon Zerrouki



(P4)

#### ● 300.000 OBLIGATIONS ORDINAIRES

## ALC autorisée à émettre un emprunt obligataire de 3 mds DA

(P3)

#### ● EN SUS DE LA FAMINE ET LES FLÉAUX

## À Ghaza, il n'y a absolument aucun endroit sûr

(P12)

## L'Union européenne impose des sanctions à sept fonctionnaires et à deux entités iraniens



**L**e Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne a imposé lundi des sanctions à sept personnes et deux entités iraniennes pour la détention arbitraire de ressortissants étrangers, a confirmé le Conseil européen à Anadolu.

Ces sanctions visent deux procureurs, trois juges ainsi que les directeurs de la prison d'Evin et du département de protection et de renseignement des prisons de Fars. Tous sont accusés d'avoir joué un rôle clé dans la détention de citoyens de l'UE et de personnes ayant la double nationalité, selon une liste consultée par Anadolu.

La prison centrale de Chiraz et la première section du tribunal révolutionnaire de la même ville sont les deux entités citées dans les sanctions. "L'Union européenne reste profondément préoccupée par la pratique affligeante de l'Iran qui consiste à détenir arbitrairement des ressortissants de l'UE et des personnes ayant la double nationalité pour des motifs fallacieux, dans le but d'obtenir des avantages politiques. L'année dernière, le nombre d'exécutions a augmenté de manière spectaculaire, touchant des femmes et des personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses, ainsi qu'un citoyen européen", a noté le Conseil dans un communiqué.

Les sanctions comprennent le gel des avoirs au sein de l'UE, l'interdiction d'entrer sur le territoire de l'UE et l'interdiction de mettre des fonds ou des ressources économiques à la disposition des personnes concernées. Ces mesures restrictives prises par l'Union européenne concernent actuellement un total de 232 personnes et 44 entités.

Le Conseil a également ajouté qu'une interdiction d'exporter vers l'Iran des équipements susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne et des équipements de surveillance des télécommunications était en vigueur.

Au moins 20 ressortissants occidentaux seraient actuellement détenus en Iran.

En janvier, le Parlement européen a condamné la "diplomatie de l'otage" pratiquée par l'Iran, qui consiste à détenir des ressortissants étrangers et des personnes ayant une double nationalité pour exercer une influence politique.

Ces dernières sanctions font suite à la récente réunion entre l'Iran et les États-Unis à Oman, qui a marqué le plus haut niveau de pourparlers nucléaires entre les deux parties depuis 2018.

La Maison-Blanche a qualifié la réunion de "très positive et constructive" et a déclaré que les discussions se poursuivraient samedi prochain.

## Canal de Panama : la Chine accuse les États-Unis de vouloir contrôler l'Amérique latine

**L**a Chine a accusé lundi les États-Unis de mener des « campagnes de diffamation » à son encontre, les qualifiant de « prétexte pour contrôler » l'Amérique latine, alors que le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, a déclaré que le canal de Panama faisait face à des « menaces persistantes de la Chine », selon les médias d'État chinois.

« Les propos des responsables américains sont empreints de préjugés idéologiques et d'une mentalité de guerre froide. Ils relèvent du mensonge pur et simple », a affirmé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Lin Jian, lors d'un point presse à Pékin.

« Qui considère l'Amérique latine et les Caraïbes comme son 'arrière-cour', ressuscitant et promouvant une nouvelle doctrine Monroe ? Et qui laisse circuler librement les armes légères et les munitions dans les zones de paix de l'Amérique latine ? », a interrogé Lin.

La doctrine Monroe (1823) est une politique étrangère américaine stipulant que toute intervention européenne en Amérique serait considérée comme hostile, visant à empêcher la colonisation européenne et à protéger l'hémisphère occidental de toute ingérence. Pete Hegseth a accusé l'armée chinoise d'avoir une « présence trop importante dans l'hémisphère occidental ».

En réponse, Lin a défendu la coopération sino-latino-américaine, la qualifiant de « coopération Sud-Sud fondée exclusivement sur le soutien mutuel, sans calculs géopolitiques ».

## Tarifs douaniers : le Japon refuse tout compromis face aux États-Unis, prévient le Premier ministre

**L**e Japon "ne fera pas de compromis" pour accélérer les négociations sur les tarifs avec les États-Unis, a déclaré le Premier ministre Shigeru Ishiba au parlement lundi. "Nous n'avons pas l'intention de faire un compromis après l'autre pour conclure rapidement les négociations", a déclaré Ishiba aux législateurs, selon l'agence de presse japonaise Kyodo News.

L'administration de Donald Trump a imposé des tarifs de 24 % sur les importations japonaises, affectant particulièrement les ventes de voitures, d'acier et d'aluminium. Le Japon tente actuellement de négocier avec Washington après que le président américain ait accordé un sursis de 90 jours à toutes les nations, à l'exception de la Chine, touchées par ses tarifs étendus. Tokyo a à plusieurs reprises exhorté Washington à exempter le Japon des tarifs. Cependant, Trump a imposé un tarif de base de 10 % à toutes les nations. Les importations en provenance de Chine sont soumises à des tarifs de 145 %.

"Je ne pense pas que des tarifs de représailles serviraient nos intérêts nationaux lorsque nous sommes confrontés à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires", a déclaré Ishiba aux législateurs, en réponse à des questions sur la possibilité pour le Japon de riposter à la guerre tarifaire de Trump. Cependant, il a ajouté que l'option des tarifs de représailles n'était pas écartée. Le ministre japonais de la Revitalisation économique, Ryosei Akazawa, devrait se rendre cette semaine aux États-Unis pour des négociations sur les tarifs.

"Je vais me consacrer aux négociations en mettant l'accent sur ce qui est le plus approprié et efficace pour les intérêts du Japon", a déclaré Akazawa aux législateurs.

"Avec l'entrée en vigueur de certains tarifs, les entreprises japonaises voient leurs marges se réduire jour après jour", a alerté Ryosei Akazawa devant les parlementaires. "Il est urgent d'agir : plus vite ce dossier sera traité, mieux ce sera", a-t-il insisté, soulignant l'impact immédiat des mesures américaines sur l'économie nippone.



## Niger : une ressortissante suisse enlevée à Agadez

**U**ne ressortissante suisse a été enlevée par des hommes armés, dans la nuit de dimanche à lundi, à Agadez, la principale ville du Nord du Niger. "Mme Claudia de nationalité suisse a été enlevée dans la nuit d'hier 13 avril 2025 aux environs de 22 heures", a rapporté "Air Infos" (groupe privé de médias locaux).

Selon la même source, la ressortissante suisse est mariée à un nigérien et dirige une association d'aide aux artisans.

Sur son compte X, le département fédéral suisse des Affaires étrangères a indiqué avoir été informé "de l'enlèvement d'une ressortissante suisse au Niger", ajoutant que "la représentation suisse à Niamey est en contact avec les autorités locales" et que "des clarifications sont en cours".

La ville d'Agadez est située dans l'extrême nord du Niger, près des frontières algérienne et libyenne. Le 11 janvier dernier, la ressortissante autrichienne Eva Gretzmacher, responsable d'une ONG humanitaire, a été enlevée dans la même ville. Elle est toujours détenue par ses ravisseurs et son enlèvement n'est pas encore revendiqué.

## L'Afrique du Sud nomme un envoyé spécial aux États-Unis en pleine tension diplomatique et commerciale

**L**e président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé la nomination de l'ex-ministre adjoint des Finances Mcebisi Jonas en tant qu'envoyé spécial à Washington. En tant que représentant du président et du gouvernement sud-africain, Jonas est "chargé de promouvoir les priorités diplomatiques, commerciales et bilatérales de l'Afrique du Sud", a indiqué un communiqué du bureau de Ramaphosa lundi. Jonas sera chargé de diriger les négociations, de forger des alliances stratégiques et de collaborer avec les responsables gouvernementaux américains ainsi qu'avec les leaders du secteur privé pour faire avancer les intérêts nationaux.

Ramaphosa a souligné les liens « historiques et stratégiques » de longue date entre les deux nations, notant leurs intérêts partagés non seulement bilatéralement, mais également pour l'ensemble du continent africain.

Il a déclaré : "Je reste déterminé à reconstruire et maintenir cette relation pendant plusieurs décennies sur la base du respect mutuel, de la reconnaissance de la souveraineté de chacun et du bénéfice pour nos peuples respectifs."

Dans un autre communiqué, le président a réaffirmé l'engagement de l'Afrique du Sud à maintenir des liens positifs avec ses partenaires commerciaux actuels tout en établissant de nouvelles connexions commerciales.

"Le commerce doit rester libre, prévisible et régi par un système fondé sur des règles", a-t-il indiqué. "En tant que gouvernement, entreprises et syndicats, nous continuerons à approfondir notre collaboration alors que nous naviguons dans un environnement commercial mondial de plus en plus complexe." Le mois dernier, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré que l'ambassadeur sud-africain aux États-Unis, Ebrahim Rasool, était persona non grata après que celui-ci ait accusé Trump de mener des politiques qu'il a qualifiées de "réponse suprémaciste blanche face à la diversification démographique croissante aux États-Unis".

Trump a également signé un décret le mois dernier réduisant l'aide financière des États-Unis à l'Afrique du Sud, invoquant des préoccupations concernant sa loi sur l'expropriation des terres, une affaire de génocide contre Israël à la CIJ et les liens croissants avec l'Iran.



## ENERGIES RENOUVELABLES

# Lancement du projet "Taqathy+" en partenariat avec l'UE et l'Allemagne

Le projet "Taqathy+", cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Allemagne, a été lancé, lundi à Alger, en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans différents secteurs en Algérie. Le contrat d'exécution du projet a été signé par le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi, et la directrice générale de l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), Martina Vahlaus, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaa, et l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Diego Mellado Pascua. Ont pris part également à la cérémonie, l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Georg Felsheim, et le

directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Saïd Meziane. Mis en œuvre par la GIZ sous la supervision du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, le projet "Taqathy+" s'étalera jusqu'en mai 2029. Financé par l'UE et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ) à hauteur de 28 millions d'euros, le projet "Taqathy+" s'inscrit dans le prolongement du projet "Taqathy", lancé le 1er décembre 2022 et vise à déployer l'utilisation des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans plusieurs secteurs. Les objectifs de ce projet qui se déclinent en cinq axes principaux, portent essentiellement sur le ren-

forcement des capacités institutionnelles et techniques dans le domaine des énergies renouvelables, la création de conditions favorables à la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables, la mise à disposition d'outils pour le développement de l'économie de l'hydrogène vert, la mise en place d'une base de données sur les capacités nationales d'application de l'hydrogène vert, ainsi que la fourniture d'outils de planification et de suivi pour réaliser l'économie énergétique et réduire les émissions. S'exprimant à cette occasion, M. Yassaa a indiqué que le lancement de ce projet "est une étape importante qui aboutira à une coopération fructueuse à travers l'échange des expériences sur des solutions énergétiques futures à la lumière du développement global et durable". "Les résultats issus de ce programme seront utilisés pour créer un système énergétique intégré ren-



forçant le déploiement de l'exploitation des énergies renouvelables et augmentant l'efficacité énergétique dans les différents secteurs", a-t-il ajouté. Soulignant que le programme de coopération avec l'UE et l'Allemagne reflète "la volonté partagée" d'approfondir la coopération dans le secteur de l'énergie, M. Yassaa a rappelé que le secteur œuvre actuellement à l'élaboration d'un nouveau modèle énergétique national, avec la contribution de tous les secteurs consommateurs d'énergie de toutes sortes et qui verra l'introduction de nouvelles solutions innovantes à même de contribuer à la rationalisation et à la réduction du rythme accéléré de la demande énergétique nationale. De son côté, M. Meziane a mis en avant le potentiel de l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, précisant dans ce contexte que l'Allemagne est

un "partenaire important" pour concrétiser les objectifs fixés dans ce domaine. Mellado a affirmé, pour sa part, que le projet reflète "la qualité de la coopération" dans le secteur de l'énergie entre l'Algérie et l'UE, mettant l'accent sur "l'importance de travailler efficacement pour assurer son succès". L'ambassadeur a ajouté que l'Algérie est une "puissance énergétique et un partenaire fiable", soulignant la volonté de l'UE de renforcer sa coopération avec l'Algérie. Quant à M. Felsheim, il a indiqué que l'Algérie constitue un "partenaire stratégique" pour l'Allemagne, saluant la coopération des deux pays dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert et exprimant l'espoir que ce projet ouvre la voie à d'autres initiatives dans le domaine des énergies renouvelables.

Hamza B.

BRAHIM MERAD :

## « L'Algérie a adopté une approche globale pour faire face au phénomène du trafic de migrants »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé, hier, que l'Algérie avait adopté, au cours des dernières années, une approche globale et multidimensionnelle pour faire face au phénomène du trafic de migrants et de la traite des personnes, tout en adaptant ses mécanismes à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce fléau.

"Convaincu de l'importance des enjeux liés à ce phénomène et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a adopté, au cours des dernières années, une approche globale et intégrée aux dimensions juridique, sécuritaire, opérationnelle et humanitaire, mise en place en coordination avec toutes les parties prenantes", a indiqué M. Merad dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Forum scientifique sur la migration. "Les mécanismes de cette approche sont sans cesse renforcés, développés et adaptés à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce phénomène", a ajouté le ministre.

Il a, à cet égard, souligné le souci des pouvoirs publics de "mettre en place un cadre juridique actualisé et

intégré, au diapason des normes internationales en matière de lutte contre ces crimes transfrontaliers, fondé sur des législations strictes permettant aux services de sécurité et aux instances judiciaires de contrecarrer efficacement les réseaux de trafic et de traite des personnes, dans le respect des droits et de la dignité des individus".

A ce propos, M. Merad a rappelé la promulgation, en 2023, de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, qui définit clairement les moyens permettant d'identifier la traite et les modalités de sa prévention et la création du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, qui est notamment chargé d'élaborer des programmes et des actions de sensibilisation, de promouvoir la formation sur les dangers de la traite des personnes et de porter assistance aux victimes.

Mettant en avant les efforts des corps sécuritaires dans la lutte contre le crime organisé grâce au "renforcement de leur niveau de vigilance et de leur présence opérationnelle", le ministre a souligné que cet engagement et cette mobilisation avaient permis de "démanteler un nombre considérable de réseaux criminels activant dans ce domaine", de "déréguler leurs plans" et de "pro-

téger de nombreuses victimes", et ce, "en adaptant et en modernisant constamment leurs méthodes de travail et en exploitant les technologies les plus récentes".

Au sujet de la protection des migrants, il a assuré que "l'Etat veille à leur assurer une prise en charge humanitaire conforme aux valeurs de respect de la vie humaine, de solidarité et des droits de l'Homme".

Evoquant les dangers liés à ce phénomène criminel, M. Merad a fait observer que "les approches unilatérales longtemps adoptées par divers pays ont montré leurs limites", d'où la nécessité, a-t-il dit, de "coordonner les efforts" et d'"établir une coopération étroite entre toutes les parties concernées".

A cette occasion, le ministre a salué le niveau de coopération et de coordination avec les instances onusiennes activant dans ce domaine, à l'instar de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce qui a facilité, a-t-il dit, "le retour volontaire, en 2024, de plus de 8000 migrants clandestins dans les meilleures conditions", précisant qu'un programme "très ambitieux" a été élaboré avec le bureau de cette organisation en Algérie pour l'année en cours.

Hamza B.

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### La décision du président Tebboune de créer deux instances chargées de l'importation et de l'exportation apportera transparence et fluidité au commerce extérieur

La décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de créer deux instances, l'une chargée de l'exportation et l'autre de l'encadrement de l'importation, en remplacement de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur "ALGEX", apportera transparence et fluidité au commerce extérieur, ont indiqué, lundi, des experts en économie dans des déclarations à l'APS. Le président de la République avait annoncé, dimanche, lors de la 2<sup>e</sup> édition de sa rencontre avec les opérateurs économiques, qu'ALGEX n'interviendra plus à l'avenir dans les activités d'exportation et d'importation, parallèlement à la création de deux nouvelles instances, l'une dédiée à l'exportation et l'autre chargée de l'encadrement de l'importation. Dans ce cadre, l'expert en économie, Boubaker Sellami a affirmé que ces deux instances constitueront des instruments utiles pour l'économie nationale, en assurant un meilleur encadrement du travail des importateurs et des exportateurs et en apportant transparence à leurs activités, à travers la numérisation des transactions et la simplification des procédures administratives. Pour ne pas reproduire la même expérience d'ALGEX avec les deux instances qui seront créées, l'expert a préconisé d'instituer des textes juridiques et réglementaires fixant clairement les missions de ces deux organismes. En matière d'investissement, M. Sellami s'est félicité de la décision du président de la République relative au renforcement du guichet unique qui comptera des représentants de différents secteurs ministériels et des banques "jouissant de toutes les prérogatives" à travers le pays, qualifiant cette décision "d'étape devant faciliter aux opérateurs économiques les opérations de dédouanement, le paiement des impôts et les démarches bancaires", insistant sur l'importance de "la numérisation et la simplification des procédures".

De son côté, l'expert et conseiller économique, Abdelkader Slimani, a estimé que l'Algérie était en mesure d'atteindre 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures cette année, un objectif fixé par le président de la République lors de sa rencontre avec les opérateurs économiques.

L'expert a salué l'annonce du président de la République concernant le lancement, dans deux semaines, d'une usine de fer et d'acier à Béchar, qui devrait, selon lui, "renforcer le volume des exportations de fer". Il a également mis en avant l'annonce du président de la République relative au renforcement de l'économie nationale par la création d'un port dédié à l'exportation du ciment, ce qui "encouragera les entreprises de ce secteur à exporter".

L'économiste a estimé que l'objectif du président de la République de positionner l'Algérie en tête des économies africaines et de réaliser un PIB de 400 milliards de dollars, constitue une ambition à portée de main.

## 300.000 OBLIGATIONS ORDINAIRES ALC autorisée à émettre un emprunt obligataire de 3 mds DA

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a donné son visa à la société Arab Leasing Corporation Spa (ALC) pour l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 3 milliards de DA. Il s'agit d'un emprunt obligataire destiné exclusivement aux investisseurs professionnels, d'une maturité de 5 ans avec un coupon annuel fixe de 5,65%, et qui servira exclusivement au refinancement des opérations de crédit-bail, a précisé la COSOB dans un communiqué.

L'opération porte sur 300.000 obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10.000 DA par obligation, a fait savoir la Commission, en mentionnant que ces obli-

gations seront cotées sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse des valeurs mobilières. Le produit de l'émission permettra à l'ALC de « poursuivre la diversification de ses sources de financement et de continuer à améliorer l'adéquation de la maturité de ses ressources avec celle de ses emplois », a expliqué la COSOB. Créée en 2001, la société ALC est un établissement financier spécialisé dans le leasing et dispose d'un capital social de plus de 6,5 milliards de DA à fin 2023, dont l'actionnaire principal est la banque ABC Bank Algeria à hauteur de 46,36%, a-t-on encore souligné dans le communiqué.

R.N.

SALUÉ PAR LE CREA ET L'UGCAA

# Le discours du président incarne l'émancipation économique

**Prononcé devant les hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, de cadres supérieurs, ainsi que de chefs d'entreprises et de groupes industriels publics et privés et de responsables de directions et d'instances publiques, s'adressant en même temps au peuple algérien de toutes catégories, le président de la république M. Abdelmadjid Tebboune, a parlé d'une langue franche, directe et en toute sincérité, appelant à construire une économie forte et solide.**

Le chef d'État a d'abord mis sur les ressources humaines, notamment la jeunesse, pour hisser l'économie nationale au premier rang en Afrique, parmi les économies les plus fortes au monde, et pour permettre à notre pays de rejoindre le rang des pays émergents d'ici fin 2027 au plus tard. Il a également accordé une grande importance aux porteurs de projets et d'idées, reconnaissant l'impact positif qu'ils ont sur l'économie dans plusieurs domaines. Cette préoccupation est déjà manifeste à travers les instructions et directives données lors des réunions du Conseil des ministres, au cours des-

quelles il a à plusieurs reprises encouragé à accorder tous les soutiens nécessaires aux investissements et à aider les jeunes entrepreneurs à créer leurs propres micro-entreprises, afin de favoriser la transformation de l'économie algérienne ces dernières années, d'une économie dépendante de l'exportation à une économie productive. Le président a appelé à poursuivre sur cette lancée, faisant fi des critiques de certains pays qu'il n'a pas mentionnés, car ces critiques sont infondées et illogiques au regard des réalisations de l'Algérie, qui ont été étayées par des données chiffrées.

## IL FAUT BOYCOTTER LES ANCIENS EXERCICES ET SE MONTRER À L'AIR DU TEMPS

Le président de la République a annoncé la fin de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX), car selon lui, elle est dépassée par les conditions et les réalités d'aujourd'hui. Lors de sa création en 2004, la situation était différente. Il est donc impératif de suivre le rythme et de répondre réellement aux besoins de notre économie, notamment avec la vision et la stratégie tracée par l'État visant à promouvoir les exportations afin de réduire notre dépendance aux hydrocarbures d'une part, et de limiter les importations pour encourager la production locale et préserver la devise d'autre part.

Ces objectifs sont nécessaires dans une conjoncture mondiale marquée par l'instabilité géopolitique et économique. Ils semblent mérités, accessibles et à notre portée, à condition de travailler main dans la main avec un seul intérêt : bâtir une économie nationale solide et diversifiée.

## UN FRUIT DES RÉFORMES INITIÉES PAR LE PRÉSIDENT

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a indiqué, avant-hier, que l'Algérie connaissait un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer des milliers d'emplois ces dernières années.

S'exprimant à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Moula a précisé que « l'Algérie connaît un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer plus de 740.000 emplois ces dernières années, dont 82 % dans le secteur privé ».

Ces résultats sont « le fruit des réformes initiées par le président de la République et de l'engagement des opérateurs économiques à suivre ses orientations », a ajouté le président du CREA, faisant observer que l'Algérie a élaboré « une stratégie intégrée pour relever les défis économiques mondiaux dans tous les domaines et réaliser un développement global et intégré ».

Saluant le travail accompli au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui a « enregistré 13.712 projets d'investissement », M. Moula a appelé à la création de bureaux de liaison pour les entreprises nationales à l'étranger afin de soutenir les exportations hors hydrocarbures.

Organisée par le CREA sous le slogan « Algérie 2025, année de la réussite économique », cette rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de



l'Etat, de membres du Gouvernement, de cadres supérieurs, ainsi que de chefs d'entreprise et de groupes industriels publics et privés et de responsables de directions et d'instances publiques.

## UN DISCOURS QUI REPRÉSENTE LA FEUILLE DE ROUTE

Pour sa part, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a salué, hier, le discours prononcé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devant les opérateurs économiques, affirmant que ce discours consacre une orientation « décisive et claire » vers la construction d'une économie nationale « productive, diversifiée, transparente et durable ».

« L'UGCAA salue, avec fierté et honneur, le discours important du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prononcé, dimanche, lors de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques, sous le slogan « Algérie 2025, l'année de la réussite économique », a indiqué un communiqué de l'UGCAA. Elle « salue, aussi, hautement

l'appel du président de la République à mobiliser toutes les énergies et les ressources pour porter le produit intérieur brut à 400 mds usd, ainsi que son soutien franc et effectif aux startups, et son souci de libérer l'initiative économique et d'instaurer un climat d'investissement stimulant et prometteur ».

L'UGCAA affirme, à cette occasion, son « adhésion totale et son engagement sincère à contribuer à la réussite de ce processus national ambitieux », ajoutant qu'elle mettra « toutes ses capacités et son expertise au service de la vision stratégique de l'Etat, visant à bâtir une Algérie nouvelle, forte par son économie, fière de son armée, et innovante par sa jeunesse ».

L'UGCAA a estimé, dans son communiqué, que le discours du président de la République représente « une feuille de route inspirante, qui incite au travail et ravive l'esprit national économique », appelant à « unir et renforcer les efforts entre l'Etat et la communauté économique pour construire un avenir à la hauteur des aspirations de notre peuple ».

Youssef B.

LANCEMENT DE LA 5G

## L'Algérie n'est pas en retard selon Zerrouki



« Si tout se passe bien, le lancement de la 5G sera pour le deuxième semestre 2025 », a assuré hier, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, affirmant que « l'Algérie n'est pas en retard par rapport au déploiement mondial

de cette technologie ». Et de souligner, lors de son passage à la Radio algérienne, que « beaucoup de pays n'ont pas eu le retour d'investissement de cette technologie depuis son lancement il y a sept ans. Les opérateurs ont effectué déjà des tests, il y a quelques années déjà, avec leurs équipements qui ont été

déployés dans la 4G, à lancer rapidement. Car les cas d'usage n'étaient pas variés. Maintenant avec l'avènement de l'intelligence artificielle, on profite pleinement de la 5G et on dépense moins pour profiter mieux ».

Il faut savoir, explique le ministre, que « la 5G a besoin de tout un environnement : une batterie de textes réglementaires, de bandes de fréquences, une expérience d'utilisateurs inédite », poursuivant que « la 5G répond à une problématique de latence, moindre que la 4G ».

Et de rappeler que « cette technologie n'est pas pour le streaming, YouTube ou les autres plateformes ».

« En fait elle est conçue pour +machine to machine+, répondant au besoin de l'industrie moderne 4.0, la chirurgie ou l'éducation, entre autres domaines qui nécessite un débit avec des latences moins importantes », précise-t-il. Pour cela, « nous sommes en train d'appro-

fonder les études techniques et en concertation avec les différents services afin d'avoir une meilleure expérience-utilisateur et le profit économique escompté à la fois pour l'Etat, les opérateurs économiques et les utilisateurs », ajoute le ministre.

## EN 2027, L'ALGÉRIE SERA À 100% « FIBRÉE »

« L'Etat a mis le paquet pas uniquement pour la réalisation de cette infrastructure importante, mais aussi et surtout à rendre accessible l'internet de façon équitable à tous les Algériens là où ils se trouvent même dans des régions les plus reculées sur le territoire national », rappelle M. Zerrouki.

« Le projet est en cours d'achèvement », affirme encore M. Zerrouki indiquant que la fibre est arrivée dans des villages très isolés à Adrar et à Tamanrasset », tout en indiquant que cette technologie n'est pas aussi déployée en Afrique ou en Europe qu'en

Algérie. L'invité de la radio promet que l'Algérie sera à 100% « fibrée. » « Dans deux ans (c'est-à-dire en 2027), nous sommes obligés d'éteindre le cuivre, allusion faite aux anciennes lignes. Encore faudrait-il que le consommateur adopte cette fibre optique », fait-il savoir.

Entre autres inconvénients qui retardent, quelque peu, le déploiement de la fibre optique, le ministre des P&T cite l'absence des habitants à domicile pour permettre aux équipes d'installation d'accomplir leur travail.

Le premier responsable de la Poste et des Télécommunications révèle que son département a déployé jusque-là 265 milles kilomètres de fibres optiques, en plus des réseaux déployés par Sonatrach et la SNTF. Et d'ajouter qu'Annaba et Constantine sont entièrement fibrées, tandis qu'Alger en est à 92%.

Y. B.

ECONOMIE ALGÉRIENNE :

# Les conditions d'un produit intérieur brut de 400 milliards de dollars horizon et d'une production de 200 milliards de mètres cubes gazeux 2028/2030

PAR : DR ABDERRAHMANE  
MEBTOUL

**En ce mois d'avril 2025, le président de la république a annoncé que l'Algérie ambitionne d'avoir un PIB de 400 milliards de dollars et selon Sonatrach lors d'une rencontre en Italie de produire 200 milliards de mètres cubes gazeux étant la sommation de la consommation intérieure et de 100 milliards de mètres cubes gazeux d'exportation, soit le doublement de la production actuelle.**

Cette présente analyse se veut une analyse objective loin de toute sinistrose gratuite, étant reconnu par la majorité de la communauté internationale des immenses potentialités de l'Algérie, ni d'autosatisfaction, l'Algérie n'ayant pas besoin de louanges en contrepartie d'une rente mais d'un discours de vérité au moment où avec les nouvelles technologie d'information, il n'est plus permis de voiler la réalité.

1.- Ces prévisions optimistes ne sont réalisables, selon la majorité des experts internationaux que sous certaines conditions : en levant les contraintes à l'investissement étranger, en revoyant la politique des subventions généralisées source de gaspillage et d'injustice sociale, les plus riches bénéficiant de subventions comme les pauvres, devant aller vers le ciblage où entre 2023/2024 la consommation intérieure approchant les 50%. Les prévisions de Sonelgaz prévoient 80 milliards de mètres cubes gazeux pour la consommation intérieure du fait de la forte pression démographique avec plus de 50 millions d'habitants en 2030 et bon nombre de secteurs nouveaux consommateur d'énergie, et 100 entre 2035/2040. Il s'agit d'en-trevoir une politique, plus d'efficacité énergétique et revoir le modèle de consommation touchant tant les ménages que les secteurs énergivores. Actuellement avec des réserves de gaz naturel traditionnel estimées à 2400 milliards de mètres cubes gazeux, une pro-

duction d'environ 120/125 de milliards de mètres cubes gazeux, ne devant jamais pas oublier l'injection de 20/25% de la production dans les puits pour éviter leur épuisement et une exportation d'environ 50 milliards de mètres cubes gazeux, 33 milliards de mètres cubes gazeux via les canalisations, 10 Medgaz via Espagne et 23 Transmed via l'Italie, 33/34% étant du GNL, et des réserves de pétrole entre 11/12 milliards de barils sur une production de 907.000 barils/jour en 2024, contre 973.000 barils/jour en 2023, derrière le Nigeria et la Libye, 1,41 et 1,1 millions de barils/jour, les exportations représentent environ 55%, l'Algérie étant un pays gazier et non pétrolier, le volume d'exportation de production de 220/225 millions de mètres cubes gazeux dont 100 milliards de mètres cubes gazeux exportable est réalisable horizon 2028/2030, sous réserves de plusieurs conditions : d'importants investissements pour de nouvelles découvertes rentables, avec la concrétisation des récents mémorandum avec les groupes étrangers notamment les groupes Exxon Mobil, Chevron, ENIE, le groupe espagnol Naturgy et d'autres les groupes, ainsi que la réalisation du gazoduc Nigeria -Algérie d'une capacité de 33 milliards de mètres cubes gazeux /an bien qu'avec les tensions récentes avec le Niger est posé sa réalisation. A cela s'ajoute sous réserve d'un dialogue social et l'utilisation des nouvelles techniques pour la protection de l'environnement dont le danger de la pollution de la nappe phréatique de l'Albien située à 70% en Algérie, 20% en Libye et 10% en Tunisie, la plus grande réserve d'eau au monde non renouvelable, plus de 50.000 milliards de mètres cubes, l'exploitation du gaz de schiste dont l'Algérie est le troisième réservoir mondial, une réserve de 19500 milliards de mètres cubes gazeux dont 4500 milliards de mètres cubes rentables. Par ailleurs afin d'atteindre cet objectif le gouvernement mise sur le développement des énergies renouvelables afin de couvrir une grande fraction de la consommation intérieure, 35/40% entre 2030/2035, ce qui permettrait d'accroître la partie exportable ainsi que le développement de l'hydrogène vert bleu et souvent oublié le blanc dont une prévision de 15% avec une couverture des besoins de l'Europe horizon 2035.

2.-Les recettes de Sonatrach, représentent en 2024 97/98% des recettes en devises en 2024 et certainement en 2025, y compris les dérivées d'hydrocarbures inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour environ 70% selon les statistiques douanières algériennes. Selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie après avoir atteint un pic de 5,978 milliards de dollars en 2022, (les statistiques douanières donnaient un autre montant 6,9



milliards de dollars, ce qui démontre le manque de cohérence dans le système d'information officiel) la valeur hors hydrocarbures a chuté à 5,058 milliards de dollars en 2023 et selon les données officielles de l'ONS (organe statistique du gouvernement) au 1er trimestre 2024, les prix à l'exportation de marchandises connaissent une diminution de 9,9% par rapport au 1er trimestre 2023, les prix des hydrocarbures ayant baissé de 10,0%, tandis que les prix des exportations des produits hors hydrocarbures ont enregistré une diminution de 7,7% par rapport à la même période de l'année 2023. qui donnerait avec la même tendance fin 2024, environ 4,65 milliards. Or, le Ministre du commerce le 19 juin 2023 (source APS) annonçait 13 milliards de dollars pour 2024 et ce même ministre le 25 juillet 2024 annonçait 29/30 milliards de dollars en 2029/2030 sans préciser les modalités repris par certains soi-disant experts organiques, pour reprendre l'expression célèbre du philosophe italien Gramsci, sans analyses objectives, induisant ainsi en erreur le président de la république.

Aussi il faut revoir le fonctionnement du système financier et lever les contraintes bureaucratiques pour attirer les IDE, tout cela englobé au sein d'une planification stratégique s'adaptant aux nouvelles filières internationales en perpétuelle évolution surtout avec l'intelligence artificielle renvoyant à la refonte du système socio-éducatif, ce qui pourrait permettre d'atteindre les 400 millions de dollars durant les cinq prochaines années, devant préciser, qu'après la mise en exploitation le seuil de rentabilité pour les grands projets ne se réalise qu'au bout de 5/7 ans et pour les PMI/PME 2/3 ans. Car selon les données du FMI et de la Banque mondiale le PIB algérien en 2023 a été de 243 milliards de dollars, en 2024 268 milliards de dollars, prévisions sous certaines conditions dont de profondes réformes

internes, plus de rigueur budgétaire, croissance des recettes d'hydrocarbures comme source de financement, encouragement du secteur privé productif, et croissance de l'économie mondiale, 293 milliards de dollars en 2025 à 318 milliards de dollars en 2026 et à 370 milliards de dollars entre 2007 2028, donc des données proches de celles annoncées par le président de la république.

3.- Aussi les objectifs annoncés sont tributaires de réformes structurelles qui seules peuvent contribuer à un taux de croissance de 8/9% entre 2025/2030 afin d'absorber le flux additionnel de demande d'emplois de 350000/400000 /an qui s'ajoute au de chômage actuel devant s'attaquer au blocage numéro un de l'économie algérienne, l'hydro bureaucratie qui enfante la corruption via la sphère informelle : dans sa note de conjoncture relative aux tendances monétaires et financières de l'économie algérienne, la Banque d'Algérie note que la circulation fiduciaire hors banque a connu une hausse avec un taux de croissance de 10,14% en 2022 contre un taux de 9,35% en 2021 et la situation ne s'est pas améliorée dans le sens de la bancarisation de l'argent de l'informel en 2023 une croissance de 8,6% avec une part de 32,9% du total de la masse monétaire à fin 2023 contre 32,2% à fin décembre 2022, la circulation fiduciaire hors banques s'est accrue de 8,6% soit au cours de 134 dinars un dollar, 59,90 milliards de dollars à fin septembre 2023 contre 55,17 milliards de dollars à fin décembre 2022. Par ailleurs, il faudra mesurer les impacts de l'actuelle crise mondiale suite à la hausse des tarifs douaniers US sur les recettes de Sonatrach qui sont passées de 60 milliards de dollars en 2022, à 50 en 2023, 43/44 en 2024 au cours moyen pour 2024 de 75 dollars le baril, et donc moins pour 2025 au cas où le baril et le prix de cession du gaz sont en baisse de 15/20%. Il s'agit d'éviter de con-

tinuer d'assainir des entreprises publiques qui n'ont aucun avenir en référence à la concurrence internationale qui ont coûté au trésor public 250 milliards de dollars selon un rapport du premier ministre durant les trente dernières années à fin 2020 (source APS) et cela a continué entre 2021/2024. Les réformes par l'amélioration du climat des affaires conditionnent la dynamisation des entreprises publiques et privées nationales et étrangères concurrentielles créatrices de valeur ajoutée en contribuant à l'accroissement de la production et de la productivité, et par là à l'appréciation de la valeur du dinar où le 13/04/2025, nous avons un écart entre l'officiel et le cours sur le marché parallèle de plus de 80%, encourageant les surfacturations et les actions spéculatives, à diminuer le taux d'inflation très élevé qui lamine le pouvoir d'achat de la majorité de la population et attention au populisme, le versement de salaires via la rente sans contreparties productives ne peut qu'accélérer la dérive inflationniste et diminuer la valeur du dinar algérien.

En conclusion, la dévaluation rampante du dinar depuis plusieurs décennies avec un cours officiel de 4,94 dinars un dollar en 1970, 44,61 en 1995, 76,87 et le 14 avril 2025, 133 dinars un dollar (contre 236 dinars à l'achat et 239 dinars à la vente dans les circuits informels), n'a pas permis la dynamisation des exportations hors hydrocarbures comme le postule les lois économiques, montrant que le blocage est d'ordre systémique.

Cependant, selon la majorité des observateurs internationaux, l'Algérie peut devenir un acteur majeur au sein des espaces méditerranéens et africains sous réserve d'une économie diversifiée concurrentielle et c'est à cette condition qu'au XXIème siècle un pays est respecté et écouté au niveau des relations internationales.

A. M.



## BÉCHAR

## Les efforts de l'Algérie en matière d'exploitation et gestion des ressources hydriques salués

*Les participants à la conférence internationale sur l'eau et les changements environnementaux ont salué, avant-hier à Béchar, les efforts de l'Algérie en matière d'exploitation et de gestion des ressources hydriques depuis l'indépendance, sur les plans infrastructurel, réglementaire, juridique et financier, permettant une maîtrise de cette ressource malgré quelques lacunes.*



Cette performance en matière de gestion de la ressource en eau a permis la satisfaction des besoins en eau potable des populations et des secteurs agricole et industriel, ont souligné les participants en plaidant pour la conjugaison des efforts visant le renforcement de cette performance et le développement des solutions innovantes pour sa préservation. Le développement d'usines et de techniques de dessalement d'eau de mer ainsi que les projets d'envergure de transfert de l'eau à l'instar de ceux des champs de captage des eaux albiennes de Boussir et Guetrani dans la wilaya de Béchar, sont l'"illustration concrète" de l'engagement des pouvoirs publics à prendre en charge les enjeux liés à l'eau, une ressource indispensable pour garantir la stabilité, la sécurité et le développement socio-économique du pays, a

indiqué le Pr. Touhami Merzougui, expert en eau et enseignant-chercheur à l'université Tahri Mohamed de Béchar (UTMB). Le renforcement des capacités nationales à travers la recherche scientifique et la formation, la sensibilisation et la lutte contre le gaspillage de l'eau, et surtout la gestion et la préservation de la ressource hydrique, représente un "défi majeur" pour les acteurs de l'eau, dans un contexte marqué par la sécheresse, la surexploitation et la détérioration de la qualité des ressources en eau, a souligné, de son côté, la directrice générale de l'Agence nationale de gestion intégrée de l'eau (AGIRE), Mme Lehtihet Lamima. Ce qui impose, explique-t-elle, une planification cohérente qui prend en compte les exigences de développement de tous les secteurs, et une gestion intégrée et durable des ressources en eau, tout en capitalisant le savoir-faire et l'expé-

rience cumulée dans la gestion de l'eau et la réalisation des ouvrages hydrauliques. La sécurité hydrique qui constitue l'une des préoccupations des hautes autorités du pays et qui s'est traduite par la réalisation de mégaprojets de dessalement d'eau de mer et des transferts de l'eau dans plusieurs wilayas du pays, est une "réponse concrète" aux préoccupations des habitants et des secteurs d'activités, notamment ceux de l'agriculture et de l'industrie, a soutenu, pour sa part, Abdessamed Derdour, enseignant au centre universitaire de Naâma. L'Algérie dispose, sur le plan scientifique, de compétences pour trouver les solutions adéquates à la problématique de la disponibilité et de la gestion des ressources en eau, et sa démarche en matière de politique de gestion et d'exploitation de l'eau pour son développement est "adéquate", selon l'enseignante et chercheuse à l'université de Tunis-Manar,

Fadwa Hamzaoui Aziz. Les travaux de la conférence internationale sur l'eau et les changements climatiques, qui se sont poursuivis dimanche, ont été marqués par la présentation de plusieurs conférences liées à la situation hydrique dans la Saoura, aux expériences de dessalement de l'eau de mer à travers plusieurs pays arabes dont l'Algérie, ainsi qu'à des thèmes divers en rapport avec la gestion et la préservation de l'eau. Initiée par l'UTMB, cette conférence internationale, dont les travaux prendront fin demain lundi par une visite des participants au barrage de Djorf-Ettorba (Bechar) et à la commune d'Igli (Béni-Abbès) pour leur permettre de constater de visu les efforts déployés par le pays en matière de stockage des eaux superficiels et d'alimentation en eau potable des populations, sera sanctionnée par des recommandations, a fait savoir le président de la conférence, Pr. Abdelhak Maâzouzi.

## HADJ 2025

## Une journée de sensibilisation au profit des membres de la mission médicale

Le ministère de la Santé a organisé, avant-hier à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM) d'Alger, une journée de sensibilisation au profit des membres de la mission médicale devant se rendre aux Lieux Saints dans le cadre de la saison du Hadj (1446 H/2025). Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, M. Hadj Maati, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi a appelé les équipes médicales et paramédicales, composées de 114 membres, à préserver "l'image honorable" de la mission médicale algérienne qui occupe désormais les premiers rangs parmi les pays musulmans participant à l'organisation de la saison du Hadj. Evoquant les dispositions prises pour garantir la sécurité des pèlerins au nombre de 41300 cette saison, le ministre a cité la mise en place de commissions médicales de wilayas pour superviser les examens médicaux des candidats au pèlerinage, afin de renforcer le contrôle médical préalable et assurer les vaccins obligatoires. La quantité de médicaments et de matériel médical acheminée en Arabie Saoudite au profit des pèlerins algériens s'élève à "six tonnes", a fait savoir le ministre. Entre autres dispositions, la création de deux unités centrales d'hospitalisation à Médine et à la Mecque, ainsi que huit (08) unités de proximité et une unité médicale à l'aéroport de Djeddah, a ajouté le ministre. Pour sa part, le chef de la mission médicale, inspecteur central au ministère de la Santé, Mahmoud Dahmane a précisé que la mission, composée de médecins spécialistes, de psychologues, d'infirmiers et de pharmaciens, veillera 24h/24 à assurer le confort des pèlerins et à répondre à toutes leurs préoccupations sanitaires. Outre les unités médicales de proximité, des unités médicales mobiles seront mobilisées pour prendre en charge les hadjis algériens qui pourraient faire face à une urgence médicale lors de l'accomplissement des rites du Hadj, a indiqué le responsable. Le premier vol à destination des Lieux Saints est prévu pour le 10 mai prochain pour le transport des membres de la mission médicale ainsi qu'un nombre de pèlerins.

## BISKRA

## Coup d'envoi du Festival culturel international de la poésie arabe classique

Le coup d'envoi de l'édition 2025 du Festival culturel international de la poésie arabe classique a été donné, avant-hier, au théâtre régional Chebbah-Mekki de Biskra, sous le slogan "La poésie arabe dans les champs de la liberté".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation dont le coup d'envoi a été donné par M. Mohamed Sidi Moussa, chef du cabinet du ministre de la Culture et des Arts qu'il a représenté, en présence des autorités locales et de personnalités littéraires et artistiques locales et nationales. Elle a été marquée par plusieurs déclamations poétiques révolutionnaires dédiées, avec beaucoup d'éloquence et d'enthousiasme, à la lutte et au combat pour la liberté et l'émancipation des peuples.

Parmi les poètes qui sont montés sur scène et retenu l'attention du public avec des textes forts, illustrant la profondeur et l'efficacité de la poésie dans le traitement des questions de liberté, l'algérien Brahim Seddiki, la libanaise Asseel Mahmoud Saklaoui et le palestinien Raed Nadji. L'assistance a également été conviée à des chœurs chantant la résistance palestinienne, exécutés par plusieurs troupes.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au nom du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, M. Sidi Moussa a souligné que la poésie, "art noble par excellence, a joué un rôle primordial dans le renforcement de la cohésion arabe". Il a ajouté que la poé-

sie, en Algérie et dans le monde arabe, "a constitué un mur infranchissable devant le colonialisme, criant la liberté et chargée d'un esprit de résistance servie par une langue puissante, taillée pour la justice, les causes justes, la dignité et l'humanisme".

Un hommage posthume a été rendu, à cette occasion, à Othmane Loucif (1951-2018), Boubaker Mustapha Benrahmoune (1921-1984) et Abdallah Boukhalfa (1964-1988), figures locales qui se sont illustrées dans la poésie arabe.

Plus de 40 poètes, écrivains et critiques littéraires participent à cette édition du festival, parmi lesquels Simone Sibilio, professeur, traducteur et critique italien spécialisée dans la littérature arabe moderne, Nacer

Atallah, membre du secrétariat général de l'Union des écrivains palestiniens, Idris Boudiba, critique et romancier algérien, Mohamed Bouteghane, universitaire et traducteur, Abdallah Hamadi, poète, et Abderrezak Boukebbba, écrivain et personnalité médiatique.

L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 17 de ce mois, "donnera un élan à l'activité culturelle dans la région", ont indiqué les organisateurs, ajoutant que les invités du festival auront l'occasion, grâce à des visites guidées, de découvrir la dimension historique et culturelle de la capitale des Ziban en découvrant ses hauts lieux historiques et touristiques.

## ADRAR

## Saisie de 66 kg de cocaïne

Soixante-six (66) kg de cocaïne ont été saisis, vendredi à Adrar, lors d'une opération qualitative effectuée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée multiforme et dans la continuité des efforts visant à endiguer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale ont appréhendé vendredi 11 avril 2025, lors d'une opération qualitative effectuée au niveau du secteur militaire d'Adrar en 3e Région militaire, un narcotrafiquant et saisi 66 kilogrammes de cocaïne", précise la même source.

"Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long des frontières nationales, à lutter contre la criminalité organisée et à préserver la stabilité et la sécurité du pays", ajoute le communiqué.

## MAROC

## La corruption est partout dans le royaume

**L'historien et défenseur marocain des droits humains, Maâti Monjib a indiqué que la corruption était partout au Maroc, soulignant que le régime du Makhzen s'appuyait sur la répression et semait la peur au sein de la population marocaine, dans le but de renforcer son contrôle sur le pays.**



S'exprimant dans le journal en ligne l'Orient XXI, Maâti Monjib (63 ans) a fait savoir que le régime du Makhzen n'hésitait pas à renvoyer les premiers responsables des institutions de gouvernance et de lutte contre la corruption et à les pousser à la démission ou les humilier quand ils tentent de faire leur travail. Il a notamment cité l'exemple du président de l'Instance marocaine de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, Mohamed Bachir Rachdi, limogé en mars dernier, et avant lui Driss Guerraoui, ancien directeur du Conseil de la concurrence qui avait évoqué, documents officiels à l'appui, les pratiques illégales des grands distributeurs de carburant au Maroc, parmi lesquels

celui qui appartient au holding du chef du gouvernement Aziz Akhanouche. L'historien marocain, qui est entré en grève de la faim le 3 avril, pour protester contre son interdiction de quitter le territoire marocain afin d'assister à un colloque organisé par l'Université française de la Sorbonne, a dressé un tableau noir de la situation au Maroc où "despotisme, rente et corruption dominent". Il a notamment fait savoir qu'il y a quelques semaines, Aziz Akhanouche est devenu à la fois "sujet et metteur en scène" d'un scandale grotesque de conflit d'intérêts dans l'affaire d'une station de dessalement à Casablanca, un marché que son holding familial a remporté dans le cadre des partenariats public-privé. Maâti Monjib est également revenu sur le calvaire qu'il endure à cause de ses positions appelant à une véritable réforme du régime monar-

chique au Maroc, relevant que les autorités de son pays lui ont gelé son compte bancaire depuis plus de quatre ans et l'empêchaient de vendre sa voiture ou son domicile sans que le moindre document écrit attestant de la saisie de ses biens ne soit fourni par la justice, à lui ou à ses avocats. Il a, en outre, fait savoir qu'il est toujours suspendu de son travail comme professeur d'histoire à l'Université Mohammed-V de Rabat, et ce malgré le fait d'avoir bénéficié de la grâce royale impliquant le rétablissement de tous ses droits d'enseignant-chercheur. A ce titre, il a souligné que les problèmes auxquels sont confrontés les opposants marocains "font partie d'une stratégie de pression tous azimuts du régime du Makhzen pour fatiguer ceux qu'il appelle « dissidents » en privé et « délinquants » dans sa presse diffamatoire". Il a expliqué que cet acharnement

contre lui et d'autres critiques du régime comme Fouad Abdelmoumni, Omar Radi, Soulayman Raissouni ou la poétesse Saida Alami, fait partie de ce qu'il appelle "l'économie de répression, conçue par la police politique dans le but d'exercer un contrôle maximal sur la société par le moyen d'une répression quantitativement minimale". Il s'agit par exemple de "mettre le moins de personnes possible en prison tout en exerçant une pression maximale sur la société à travers des poursuites judiciaires multiples, des pressions sur la famille et l'entourage proche et la diffamation", a-t-il précisé, faisant savoir que "cette ingéniosité maléfique vise à garder une « bonne image » du Maroc à l'étranger tout en disséminant un climat délétère de peur, de suspicion et de délation", ce qui fait que "la peur règne partout au Maroc".

## SAHARA OCCIDENTAL

## La jeunesse sahraouie de France apporte son "soutien absolu" à la militante française Claude Mangin

L'Association de la jeunesse sahraouie de France apporte son "soutien absolu et inconditionnel" à la militante française des droits de l'Homme Claude Mangin qui a entamé le 30 mars une marche d'Ivry (France) jusqu'à Kenitra (Maroc) pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis.

L'Association annonce son "soutien absolu et inconditionnel" à la militante française Claude Mangin, épouse du prisonnier politique sahraoui du groupe +Gdeim Izik+, Naâma Asfari, qui a lancé la +Marche de la Liberté+, indique-t-elle dans un communiqué, soulignant que celle-ci est "empêchée de lui rendre visite depuis 2015, alors qu'il est arbitrairement détenu dans la prison de Kenitra au Maroc".

Saluant une "initiative exemplaire et inspirante", l'Association de la jeunesse sahraouie de France appelle "toutes les composantes du peuple sahraoui à s'unir autour d'elle et à lui apporter tout le soutien possible, en témoignage de fidélité envers les prisonniers politiques détenus dans les geôles de l'occupation marocaine".

"Nous affirmons également que nous accompagnerons la +Marche de la Liberté+ durant toutes ses étapes et que nous lui fournirons tout le soutien et l'assistance possibles, convaincus de la justesse de la cause sahraouie et de la nécessité de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire", ajoute l'association.

L'association précise, cette "initiative courageuse" vise à "jeter la lumière sur la souffrance des prisonniers politiques sahraouis et à faire entendre leur voix à travers le monde".

S'adressant aux prisonniers politiques sahraouis, elle affirme que "la victoire est inévitable et le soleil de la liberté brillera bientôt sur (la) patrie".

Soutenue par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), cette marche lancée le 30 mars vise à réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis, exiger le respect du droit de visite de Claude Mangin à son mari Naâma Asfari, emprisonné à Kenitra, et renouveler l'intérêt pour la cause sahraouie.

Elle a aussi pour objectif de mobiliser les réseaux associatifs, politiques et culturels sur

le trajet, consolider les liens associatifs franco-hispano-sahraouis et appeler au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Lors de ce périple baptisé "Marche pour la liberté", Claude Mangin va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013.

La Marche pour la liberté qui s'étalera sur un parcours de 3.000 km (à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun), sera ponctuée d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements sont organisés : Marches, tables rondes, conférences, rencontres avec les élus, cinéma, expositions, ateliers créatifs ou encore des matchs de foot des équipes de la diaspora sahraouie.

Au cours de deux mois de mobilisation, la marche sera l'occasion de réitérer les appels au Maroc de "se conformer aux décisions de l'ONU sur le droit de visite de Claude et sur la libération des prisonniers sahraouis détenus arbitrairement", explique l'AARASD.

## LIBYE

**560 896 personnes inscrites aux élections municipales**

La Haute Commission électorale nationale (HNEC) de Libye a annoncé avant-hier, la publication des listes électorales pour la deuxième phase des élections municipales locales. Selon la Commission, 560 896 électeurs se sont inscrits au 13 avril, dont 388 033 hommes et 172 963 femmes. Ces chiffres témoignent d'une participation croissante du public au processus électoral dans les municipalités ciblées. Dans le même ordre d'idées, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a lancé un dernier appel exhortant les citoyens à ne pas manquer l'occasion de participer aux élections municipales, soulignant l'importance de la gouvernance locale dans la transition démocratique du pays. Pour répondre à la demande croissante et aux inscriptions de dernière minute, la HNEC a prolongé la date limite d'inscription de 48 heures, limitant le processus à l'inscription par SMS. Les électeurs peuvent s'inscrire en envoyant leur numéro de carte d'identité nationale et leur numéro de centre de vote par SMS au 17017. Par ailleurs, la Commission a révélé que 340 candidats ont été exclus de la course municipale à la suite d'un processus de révision. Les élections municipales constituent un élément clé de la feuille de route plus large de la Libye vers la décentralisation et la stabilisation politique, les acteurs internationaux et nationaux appelant à une participation inclusive et transparente. La Libye est plongée dans le chaos depuis qu'un soulèvement soutenu par l'OTAN a renversé le dirigeant de longue date Mouammar Kadhafi en 2011. Le pays est depuis des années divisé entre des administrations rivales. L'économie libyenne, fortement dépendante du pétrole, a souffert du conflit en cours. L'instabilité a entraîné des fluctuations de la production et des prix du pétrole, impactant le marché mondial du pétrole et l'économie libyenne. Le conflit a provoqué une grave crise humanitaire en Libye, faisant des milliers de morts et de nombreuses autres déplacées. Les migrants et les réfugiés qui transitent par la Libye pour rejoindre l'Europe sont également confrontés à des conditions de vie difficiles.

Les élections prévues pour décembre 2021 ont été reportées en raison de désaccords sur les lois électorales et l'éligibilité de certains candidats. Ce retard a suscité des inquiétudes quant à la faisabilité d'une transition politique pacifique.

Malgré le cessez-le-feu, la sécurité demeure une préoccupation majeure, avec des combats sporadiques et la présence de mercenaires et de combattants étrangers. L'unification de l'armée et le retrait des forces étrangères constituent des défis

LES BANQUES DE SEMENCES :

# Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHLATI (\*)

**Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.**

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phylogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligne d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



tillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

#### • La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

#### • Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9



Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phylogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phylogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phylogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivés qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%.

Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irrégulières faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assistance biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'indus-



tries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricultural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

▣ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

▣ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraichères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

#### • La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout par-

ticulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phylogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologues exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu

que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,  
Docteur et Expert Agronome  
Khiame61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J.Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vieuvre>.
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phylogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème « Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable ».

EL MOUDJAHID

## NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU MDN

# Le soft power de l'armée

**C'est dans ce cadre que le ministère de la Défense nationale (MDN) vient d'adopter une nouvelle stratégie de communication basée essentiellement sur les réseaux sociaux, grandement consultés par les internautes, notamment Facebook, outre sa forte présence sur le compte X (ex-Twitter), Instagram, Tiktok et Youtube .**



Le MDN a intensifié la publication de short-vidéos (vidéos courtes) dans le but de donner plus de visibilité à l'action militaire de l'ANP, mais surtout pour sensibiliser les citoyens, notamment les jeunes, sur l'importance du renforcement et de la consolidation des acquis, particulièrement sécuritaires. Des publications intitulées «Histoire d'un pays : Parce que les principes ne changent pas, cohérence pour le droit» ou «Préparation permanente et haute disponibilité» renseignent sur les contenus. Le drapeau national a été valorisé dans une vidéo montrant des filles en robes kabyles et des jeunes en tenue spécifiques à la région de Ghardaïa, alors que des enfants sillonnaient le quartier de la Casbah avec l'emblème montrant un peuple uni. Certaines publications sont porteuses de messages visant à contrer les campagnes de dénigrement visant l'institution militaire, et ce, à travers des vidéos sur des opérations menées sur terrain par les différentes unités et détachements de l'ANP

dans différents domaines et à travers le territoire national. Il s'agit d'opérations réelles, avec des preuves tangibles et des résultats dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Une vidéo met en exergue le rôle du Régiment de manœuvres opérationnelles (RMO), un régiment de forces spéciales terrestres. Il répond présent aux crises et aux complots «dans l'objectif de défense territoriale et de sécurisation de nos frontières», selon le commentaire de la vidéo. Intitulée «L'ANP, serviteur fidèle du pays et du peuple», la vidéo revient sur le défilé militaire organisé à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de l'indépendance. L'Armée a présenté son savoir-faire et a démontré la maîtrise de ses moyens ultramodernes, pour la sécurité et la stabilité du pays. Des extraits également de manœuvres et d'exercices de simulation, menées avec des balles réelles, ont été publiés,

notamment les manœuvres de grandeur nature organisées au niveau des frontières Sud et à l'Ouest. Messages forts Toutes les forces armées terrestres, maritimes et aériennes sont hautement mobilisées. Des actions sont publiées dans une vidéo intitulée «La souveraineté nationale, une ligne rouge». Aussi, l'ANP n'est pas une institution vivant en marge de la société. Elle est un acteur incontournable dans le développement socioéconomique. En effet, elle joue aussi un rôle de premier plan dans tous les domaines de l'édification économique du pays. Loin de «l'opérationnel», l'Armée mène également des missions humanitaires, par excellence, lors des catastrophes naturelles, notamment pendant les chutes de neige. Des équipes de la santé militaire déplacent aussi des caravanes médicales au profit des populations des régions reculées et frontalières, dans le cadre de l'amélioration

de la santé publique. En outre, d'autres vidéos démontrent les progrès de l'ANP et la maîtrise des nouvelles technologies, pour mener à bien ses missions constitutionnelles conformément à sa doctrine défensive. Le message est clair : Notre armée est «une force défensive collaborant à la construction de la nation». Dans son allocution prononcée lors de la supervision du défilé militaire, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954, le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la défense nationale, a précisé que «cet armement ne répond pas à un autre besoin, si ce n'est celui de défendre le pays et protéger sa souveraineté nationale». Il a indiqué, dans ce sens, que «la doctrine de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), est défensive et son armement est destiné exclusivement à la défense de l'Algérie et à la protection de sa souveraineté nationale, en sus de la contribution à l'instauration de la sécurité et de la paix internationales, conformément aux engagements internationaux et régionaux de notre pays, dans le respect du droit international et dans le cadre de nos principes et règles constitutionnelles». Cette nouvelle approche de communication s'inscrit dans le cadre des grands efforts consentis pour une communication efficace et efficiente, dans un contexte instable prévalant dans la région, avec ce que cela exige de vigilance et de prise de conscience des défis, des menaces et des enjeux. Outre la communication avec les médias, l'institution militaire veille à

consolider le front interne par le renforcement du lien nation-ANP. Le citoyen est devenu un partenaire important pour face aux menaces et aux enjeux, d'où l'appel au renforcement du front interne. Un sondage positif Le ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'ANP, a indiqué qu'au sein de l'armée «nous considérons, aujourd'hui, que le plus grand défi qui mérite tous nos efforts est le défi de la préservation de l'indépendance de l'Algérie, la consolidation des fondements de sa souveraineté nationale, de son intégrité géographique et la préservation de sa force et de son unité nationale, dans un monde qui fait face à de grands défis et mutations derrière lesquelles se cachent des parties étatiques qui œuvrent à remodeler la carte du monde suivant leurs objectifs et intérêts», a-t-il souligné. Il a assuré que les Algériens, peuple et armée, en sont conscients, d'où leur détermination à se dresser ensemble face à tous ceux qui tenteraient de nuire au pays, et ce, dans l'intérêt suprême de la patrie et au-delà de toute considération. Ces vidéos ont été réalisées par des officiers formés par les établissements militaires, dont l'École supérieure militaire de l'information et de la communication. À voir les commentaires, ces publications constituent un sondage sur les liens entre l'institution militaire et les citoyens, qui ont exprimé fortement et grandement leur attachement à leur armée, bouclier de la sécurité et de la stabilité nationales et montré «leur fierté», soutenant que «le peuple est le cœur battant de l'ANP», ont-ils écrit. Une armée, nationale et populaire par

L'EXPRESSION

## IL A FAIT ARRÊTER UN AGENT CONSULAIRE ALGÉRIEN À PARIS

# Un saboteur nommé Retailleau

La police française a arrêté un agent consulaire algérien, quelques jours après la visite à Alger du ministre français des Affaires étrangères. Cet acte que le ministère des Affaires étrangères qualifie de «cabale judiciaire inadmissible» est de nature à freiner la dynamique relancée par les deux présidents, algérien et français. Il n'échappera à aucun observateur que cette opération de police obéit à un timing suspect. L'arrestation en question fait suite à une affaire prétendument d'enlèvement d'Amir Boukhors, un influenceur algérien controversé, établi en France. Cet individu a désigné l'État algérien comme l'instigateur de son enlèvement en avril 2024. Les hommes de Retailleau avaient tout le temps de procéder, mais il faut croire que l'objectif était moins de faire la lumière sur cette affaire que de créer un nouvel incident diplomatique entre l'Algérie et la France. On peut en vouloir pour preuve le non-respect de la procédure de la part de la police française. Première erreur : «L'agent consulaire a été arrêté en pleine voie publique», fait remarquer, à juste titre, le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères. Pourquoi dans la rue ? Les policiers n'avaient qu'à se présenter à son lieu de travail, puisqu'il est identifié (consulat d'Algérie à Créteil). La seconde faute flagrante de procédure aura été de placer en garde à vue l'agent en question «sans notification par le canal diplomatique et en fla-

grante contravention aux immunités et privilèges» dus au personnel diplomatique, constate encore le MAE algérien. Ces deux graves erreurs seront, à n'en pas douter, mises en évidence par les avocats de l'agent consulaire. La loi bafouée Ils n'auront aucun mal à déconstruire l'opération de la police française et annuler, de fait, toute la procédure. Comme pour l'expulsion ratée de l'influenceur Boualem Doualemn, l'objectif premier de la police française n'a rien à voir avec l'application de la loi, puisque, dans les deux cas de figure, elle la viole en faisant montre d'un amateurisme désarmant. Mais cette double tentative qui ferait sourire le dernier des juristes n'est pas tant destinée à boucler des enquêtes qu'à donner le change à une opinion publique française chauffée à blanc par une extrême droite prête à tout pour parvenir au sommet de la pyramide du pouvoir en France. Retailleau n'est certainement pas bête au point de ne pas savoir ce à quoi sert une immunité diplomatique et ce que ce statut implique en matière de procédure entre deux États. Il est clair que cette affaire était dans un tiroir et l'on voit bien à quoi elle était censée servir, à savoir empoisonner les relations entre l'Algérie et la France, en créant les raisons objectives à même de susciter la colère légitime d'Alger. Infliger un traitement indécent à un fonctionnaire algérien en terre étrangère relève de l'agression pure et simple. C'est l'objectif réel de cette provocation pilotée par

Retailleau. En utilisant des forces régulières de police pour exécuter un acte illégal au cœur de la capitale française, le ministre français de l'Intérieur a simplement fait main basse sur une institution de la République pour commettre ce qui peut s'apparenter à un coup d'État contre l'institution présidentielle de son pays. Il est, en effet, difficile de trouver une autre explication logique à cette cabale objectivement inexplicable. La seule grille de lecture qui vaille dans cette entreprise digne des régimes les plus sombres consiste à admettre que le ministère de l'Intérieur est une «loge» qui échappe à tout contrôle de l'État. Il semble plus qu'évident que Retailleau veut saboter tout rapprochement entre Alger et Paris. Son exclusion du processus de normalisation des relations entre les deux pays, actée lors de la visite du ministre français des Affaires étrangères à Alger, n'est visiblement pas à son goût. Il veut rester dans la course pour simplement empêcher toute solution diplomatique. Son but n'est autre que de nourrir le conflit jusqu'au 18 mai prochain, jour de congrès de son parti Les Républicains. Il cherche à être le candidat de cette formation politique à la présidentielle de 2027. Pour ce faire, il est prêt à marcher sur des cadavres et même sur les lois de la République qu'il est censé protéger. L'homme est un putschiste dans l'âme. Il ne croit pas à l'État de droit. En cela, il l'a démontré à maintes reprises. En défiant l'au-

torité suprême de son pays, élue au suffrage universel, Retailleau démontre le peu de cas qu'il peut avoir pour le régime républicain. Un régime qu'il met à mal, jusqu'à mettre ses collègues dans la gêne. C'est d'ailleurs l'impression que donne Jean-Noël Barrot face à cette énième brouille montée de toutes pièces par son encombrant collègue. Interrogé par l'AFP sur cette rocambolesque arrestation, Barrot s'en tire avec un : «Nous ne commentons pas une enquête en cours.» Une opération «sabotage» Une réponse bateau qui explique la gêne de la diplomatie française. En renvoyant à «l'autorité judiciaire, qui agit en toute indépendance», le ministre français des Affaires étrangères la désigne comme la «seule compétente pour se prononcer», histoire de lui renvoyer la balle, tout en espérant que la Justice réparera, encore une fois, les bêtises assumées par le patron de la police française. L'Algérie, qui «appelle à la libération immédiate de l'agent consulaire placé en détention provisoire», ne s'y trompe pas. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères note que cette affaire intervient «à des fins de torpillage du processus de relance des relations bilatérales convenu entre les deux chefs d'État lors de leur récent entretien téléphonique». Cette conclusion est partagée par l'Élysée et le Quai d'Orsay. Deux institutions de la Ve République, aujourd'hui otages de l'ambition démesurée d'un ministre, pour le moins, dangereux pour la stabi-

EN SUS DE LA FAMINE ET LES FLÉAUX

# À Ghaza, il n'y a absolument aucun endroit sûr

**Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié la situation dans la bande de Ghaza d'« enfer qui ne fait qu'empirer », dans un contexte de dégradation dramatique des conditions humanitaires, après la reprise de ce qu'il a appelé la guerre de génocide menée par les forces d'occupation sionistes. Il a affirmé qu'il n'existe absolument aucun lieu sûr dans la bande de Ghaza.**



depuis un mois, rendant impossible toute distribution d'aide.

Il a appelé de nouveau à la levée du blocus sur Ghaza, et l'entrée immédiate de l'aide humanitaire, tout en déplorant que les auteurs de ces crimes restent impunis.

Enfin, il a salué le courage des journalistes palestiniens, qui risquent leur vie pour documenter les événements quotidiens, soulignant l'importance de la présence de journalistes internationaux indépendants sur le terrain pour assurer une couverture médiatique crédible et complète.

## LA NOURRITURE POURRIT AUX PORTES DE GHAZA EN RAISON DU BLOCUS SIONISTE

La commissaire européenne à la gestion des crises et à l'égalité, Hadjah Lahbib, a déclaré que le refus de l'entité sioniste de laisser entrer l'aide humanitaire à Ghaza a provoqué une crise humanitaire majeure, tandis que l'aide s'accumule à l'extérieur de la bande de Ghaza et que la nourriture y pourrit.

Ses déclarations ont été faites lundi, dans un communiqué sur la situation à Ghaza et en Cisjordanie, avant la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne au Luxembourg.

Lahbib a souligné qu'il y a trois priorités urgentes à Ghaza, où l'entité sioniste poursuit son génocide : Reprendre le cessez-le-feu, faciliter l'entrée de l'aide humanitaire, et répondre à la crise humanitaire causée par l'interdiction d'acheminer les secours.

Elle a affirmé : « Depuis plus d'un mois, aucune aide n'est entrée à Ghaza. Pas de nourriture, pas d'électricité, pas même une bouchée de pain. »

Elle a ajouté : « Alors que les entrepôts à l'extérieur de Ghaza débordent de nourriture, les réserves s'épuisent dans l'enclave. La nourriture pourrit, car nous ne pouvons pas entrer dans la région. Au moins 100 enfants sont tués ou blessés chaque jour. »

Elle a également signalé qu'« l'entité sioniste n'a pas autorisé depuis longtemps les missions humanitaires à entrer, et qu'il n'y a plus de personnel international à Ghaza ni en Cisjordanie. »

Lahbib a confirmé que la situation en Cisjordanie occupée se détériore elle aussi. « Les déplacements forcés et la violence sont devenus la norme. C'est pourquoi nous avons besoin d'une action politique décisive. »

Elle a indiqué qu'une première réunion de dialogue politique de haut niveau entre l'UE et la Palestine se tiendra avec la participation du Premier ministre palestinien Mohammed Mustafa, juste après la réunion des ministres européens.

Elle a enfin précisé que les participants discuteront des opportunités de coopération, des relations bilatérales et des besoins du peuple palestinien.

## UN NETTOYAGE ETHNIQUE CONTRE LA VIE À GHAZA

Dans ce contexte, Médecins sans frontières (MSF) a déclaré que l'entité sioniste mène un nettoyage ethnique contre tous les aspects de la vie dans la bande de Ghaza, soulignant que l'odeur de la mort est partout, car la doctrine militaire sioniste est basée sur le principe de la vengeance aléatoire et aveugle. Selon le site officiel de l'organisation, c'est ce qu'a déclaré hier soir la directrice du bureau régional des médias de Médecins sans frontières, Inas Abu Al-Khalaf, en réponse à l'attaque de missiles sionistes qui a visé l'hôpital baptiste à l'est de la ville de Ghaza tôt dimanche matin. Abu Al-Khalaf a confirmé que le scénario consistant à cibler les hôpitaux de Ghaza se reproduit avec une violence croissante, tout en rejetant simultanément les allégations que l'armée d'occupation a tenté de promouvoir. Elle a souligné qu'il n'y a aucune justification au ciblage aveugle des hôpitaux, dont la protection est garantie par le droit international humanitaire.

Elle a déclaré que l'entité sioniste bafouait toutes les normes éthiques et humanitaires, décrivant ce qui se passe comme une « guerre contre tous les aspects de la vie dans la bande de Ghaza », en particulier avec la fermeture continue des points de passage depuis le 2 mars. Dix-huit mois après l'agression, l'entité sioniste a repris ses bombardements sur l'hôpital baptiste, ciblant la réception et les urgences avec deux missiles. Cela a complètement mis l'hôpital hors service, obligeant les patients et les blessés à dormir dans les rues environnantes à la recherche d'un endroit sûr.

## LE BOMBARDEMENT DE L'HÔPITAL BAPTISTE DE GHAZA A FRANCHI TOUTES LES LIGNES ROUGES

D'autre part, le président du Parlement arabe, Mohammed Al-Yamahi, a condamné le crime commis par les forces d'occupation sionistes, lorsqu'elles ont directement ciblé l'hôpital baptiste de la bande de Ghaza, ce qui a conduit à sa fermeture complète, en violation flagrante de toutes les conventions et normes internationales, au premier rang desquelles le droit international humanitaire et les Conventions de Genève.

Le président du Parlement arabe a affirmé dans un communiqué publié lundi que ce crime représente un nouveau chapitre dans la série de crimes et de violations systématiques perpétrés par l'occupation contre le peuple palestinien, et un ciblage délibéré des installations civiles et médicales, y compris les hôpitaux, qui sont un havre humanitaire qui ne doit être violé en aucune circonstance, franchissant toutes les lignes rouges.

Al-Yamahi a mis en garde contre les graves répercussions du silence international persistant concernant ces crimes, qui a donné le feu vert à l'occupation pour poursuivre sa guerre d'extermination, qui dure depuis plus

de 19 mois, coûtant la vie à plus de 170 000 martyrs et blessés, en plus des disparus, dans un plan systématique visant à vider la terre de son peuple et à éliminer la présence palestinienne.

Le Président du Parlement arabe a appelé la communauté internationale, avec toutes ses institutions, dirigées par le Conseil de sécurité, l'Organisation mondiale de la santé et les parlements internationaux et régionaux, à assumer leurs responsabilités juridiques, humanitaires et morales et à intervenir de toute urgence pour mettre un terme à ces graves violations, à ces crimes horribles et à la guerre d'extermination contre des civils innocents, y compris des enfants et des femmes, et à œuvrer pour fournir une protection internationale au peuple palestinien et aux installations médicales dans la bande de Ghaza.

Il a affirmé le soutien total du Parlement arabe au peuple palestinien dans sa juste lutte pour obtenir ses droits légitimes, au premier rang desquels le droit à la vie, à la liberté et à la dignité. Il a appelé à ce que les dirigeants de l'occupation soient tenus responsables de ces crimes, qui constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au regard du droit international et du droit international humanitaire.

## PLUS DE 250 ANCIENS AGENTS DU MOSSAD APPELLENT À LA FIN DE LA GUERRE À GHAZA ET À LA LIBÉRATION DES OTAGES

Plus de 250 anciens responsables de l'agence de renseignement sioniste Mossad ont publié, avant-hier soir, une nouvelle pétition appelant à une fin immédiate de la guerre à Ghaza afin de faciliter la libération de tous les otages, selon des médias sionistes. Cette initiative s'ajoute à une vague croissante de dissensions publiques au sein de l'establishment sécuritaire sioniste. Depuis jeudi, au moins six pétitions ont été signées par des réservistes, des officiers à la retraite et des vétérans issus de diverses branches de l'armée sioniste. Selon le quotidien sioniste Yedioth Ahronoth, "la lettre, initiée par l'ancien haut responsable du Mossad Gail Shorsh, porte les signatures de trois anciens chefs du Mossad – Danny Yatom, Ephraim Halevy et Tamir Pardo – ainsi que de dizaines de chefs de département et de chefs adjoints au sein de l'agence". Il s'agit de la deuxième pétition signée en moins de 24 heures par d'anciens ou actuels membres des forces de sécurité sionistes. Plus tôt dans la journée de dimanche, environ 200 médecins réservistes en activité avaient également signé une pétition réclamant la fin de la guerre et le



# Cette étude prouve qu'une pause numérique change tout !

**Dans notre monde hyperconnecté, le smartphone est devenu une extension de nous-mêmes. Mais que se passerait-il si on s'en séparait pendant quelques jours ? Des études suggèrent qu'une détox numérique de seulement 72 heures pourrait avoir des effets surprenants et bénéfiques sur notre cerveau et notre bien-être général.**



## La surcharge informationnelle : un fléau moderne

Le flux constant de notifications, d'emails et de sollicitations sur nos smartphones peut entraîner une surcharge informationnelle, un état de stress chronique qui nuit à notre capacité de concentration, de mémorisation et de prise de décision.

## La détox numérique : une cure de jouvence pour le cerveau

Selon une étude publiée dans Addictive Behaviors une pause numérique de quelques jours peut aider à :

- Réduire le stress ;
- Améliorer la qualité du sommeil.

- Augmenter la créativité.
- En se déconnectant du monde virtuel, on se reconnecte à soi-

même et à l'environnement qui nous entoure.

## Trois jours pour réinitialiser votre cerveau

Amélioration de la concentration et de la mémoire : En réduisant les distractions numériques, vous permettez à votre cerveau de se recentrer et de renforcer les connexions neuronales liées à l'attention et à la mémoire.

Réduction du stress et de l'anxiété : Le simple fait de ne plus être constamment sollicité par les notifications peut abaisser votre niveau de cortisol (l'hormone du stress) et favoriser un état de calme et de relaxation

;

Stimulation de la créativité et de l'imagination : En s'ennuyant (oui, c'est possible !), vous donnez à votre cerveau l'opportunité de vagabonder, de faire des associations d'idées inattendues et de trouver des solutions créatives à vos problèmes.

## Comment mettre en place une détox numérique ?

Choisissez un moment propice : Un week-end prolongé, des vacances ou un séjour à la campagne sont des occasions idéales.

Préparez votre entourage : Prévenez vos proches que vous

serez moins disponible et mettez en place un système de communication d'urgence si nécessaire.

Occupez votre temps : Prévoyez des activités qui vous plaisent et qui ne nécessitent pas d'écran (lecture, sport, nature, activités manuelles, etc.).

Soyez indulgent avec vous-même : Si vous craquez, ne culpabilisez pas. L'important est de persévérer et de trouver un équilibre qui vous convient.

Oser se déconnecter pendant quelques jours pourrait être le meilleur moyen de se reconnecter à soi-même et de redonner un coup de boost à son cerveau.

## Ce facteur psychologique pourrait vous vieillir en silence !

Selon une récente étude, l'état de mal-être et la solitude accélèrent le vieillissement biologique. Les chercheurs ont même révélé que le fait de se sentir malheureux peut augmenter le risque de développer une maladie chronique. On vous en dit plus.

## Quand le moral affecte directement votre corps

Selon une étude dont les résultats ont été publiés mardi 27 septembre dans la revue Aging US, le fait de se sentir malheureux et seul peut accélérer le vieillissement biologique. Pour parvenir à ce constat, les chercheurs des universités de Stanford et de Hong Kong ont analysé les données sanguines et biométriques de 11 1914 adultes chinois.

Pour mener à bien leur recherche, les scientifiques se sont basés sur « l'horloge de

vieillesse », qui permet de mesurer statistiquement l'âge biologique, et non chronologique, d'un individu.

Dans le détail, les chercheurs ont analysé, pour chaque individu, la pression artérielle, le taux de cystatine C (une protéine considérée comme indicateur de la santé des reins), l'indice de masse corporelle (IMC) la spirométrie (la capacité pulmonaire) et bien entendu, les facteurs psychologiques.

## Un impact biologique plus fort que le tabac !

D'après les résultats de l'étude, les états de mal-être et de solitude auraient des effets délétères sur l'état de santé de nos cellules, au point de nous faire vieillir de presque deux ans.

En effet, le fait de se sentir malheureux ou seul peut augmenter l'âge biologique d'une

personne jusqu'à 1,65 an. Un chiffre plus important que la consommation de tabac qui, elle, augmente l'âge biologique d'1,25 an.

## Tristesse et isolement : un terrain fertile pour les maladies ?

Les chercheurs ont également révélé qu'en plus d'accélérer le vieillissement biologique, le fait d'être triste et seul peut aussi accroître le risque de développer une maladie chronique comme l'Alzheimer, le diabète ou des maladies cardiaques.

« Votre corps et votre âme sont connectés - c'est notre principal message. [...] Prendre soin de sa santé psychologique est le meilleur moyen de ralentir le rythme du vieillissement » conclut Fedor Galkin, co-auteur de l'étude.

## Ce simple ingrédient de cuisine aide à mincir naturellement !

Peu calorique, riche en vitamines, énergisant et anti-infectieux : le citron possède tous les atouts santé que l'on peut souhaiter ! Découvrez-les !

## Un concentré de vitamine C pour booster votre énergie !

Le citron est un fruit énergisant qui est une excellente source de vitamine C ! Vitamine qui est importante pour renforcer le système immunitaire, favoriser la santé de la peau et améliorer l'absorption du fer.

Le citron aide à lutter contre la fatigue et renforce les défenses immunitaires en protégeant l'organisme des maladies de l'hiver comme les rhumes !

## Un vrai coup de pouce pour une digestion légère !

Le citron peut aider à digérer les aliments ! Le jus de citron contient de l'acide citrique, qui peut aider à stimuler la production de bile dans le foie. La bile est importante pour la digestion des graisses dans l'intestin. Le citron aide à digérer, combat les

fermentations intestinales et prévient des calculs rénaux !

## Un super ingrédient pour une détox naturelle efficace !

Le jus de citron est reconnu pour sa capacité à nettoyer le foie ! Le jus de citron est utilisé pour nettoyer le système digestif, éliminer les toxines et stimuler le métabolisme.

Le citron est considéré comme un fruit détox en raison de sa teneur élevée en vitamine C et en antioxydants.

## L'option minceur parfaite :

## peu calorique et pleine de peps !

Le citron est faible en calories et en sucre ! Une portion de citron, qui est égale à environ 28 g, contient seulement 2 g de sucre et 8 calories !

## Une option de choix pour les personnes cherchant à perdre du poids !

De nombreuses recettes comme un cake au citron, une mousse au citron ou encore un poulet mariné au citron permettent d'ajouter ce fruit dans vos repas minceur facilement !

## DOULEURS BAS DU DOS

### Quatre astuces pour se soulager !

Les douleurs en bas du dos sont particulièrement handicapantes. Et si on peut penser que le repos est le remède à nos maux, il n'en est rien.

Découvrez quatre astuces pour soulager rapidement la zone douloureuse.

### Douleur dans le bas du dos : comment la reconnaître ?

Les douleurs dans le bas du dos peuvent aussi être appelées « lombalgies ». Elles peuvent être ponctuelles ou chroniques. La partie basse du dos correspond aux cinq vertèbres lombaires (d'où le nom). Lorsqu'elles sont ponctuelles, on évoque une lombalgie aiguë ou un lumbago.

Selon la cause, la douleur peut irradier jusque dans les jambes ou entraîner une raideur de la colonne vertébrale.

### Les spécialistes distinguent deux types de lombalgies :

Les douleurs mécaniques, qui sont plus fortes en fin de journée et se manifestent lorsque les articulations du dos sont sollicitées ;

Les douleurs inflammatoires, plus rares. Elles se manifestent sans mobilisation du dos et peuvent se réveiller subitement dans la nuit, entraînant alors des troubles du sommeil.

Le lumbago apparaît, lui, brutalement, après un effort ou un faux mouvement. Il entraîne des difficultés à bouger. Les maux de dos sont très fréquents. Ainsi, on estime qu'ils touchent 9 Français sur 10.

Une consultation médicale est nécessaire si la douleur ne s'estompe pas, si elle irradie dans d'autres parties du corps ou si elle s'accompagne d'autres symptômes.

Le médecin pourra alors trouver la cause de votre souffrance. Sinon, il est possible de la soulager grâce à quelques astuces simples.

### 4 façons de soulager rapidement les douleurs au bas du dos

Heureusement, une lombalgie aiguë n'est pas intraitable. Grâce à quelques exercices et petites astuces, il est possible de se soulager assez rapidement. Ainsi, il est conseillé de :

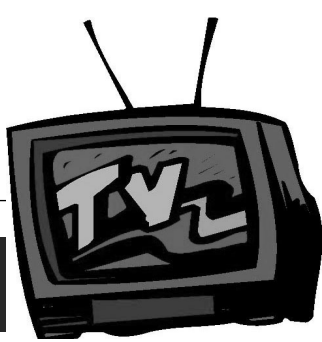
Poser une bouillotte ou un coussin chauffant sur la zone douloureuse. Cela diminue les douleurs vives ;

Contre la douleur : promenez-vous. Cela permet d'irriguer les muscles sans que ces derniers ne soient trop contractés ;

Les étirements sont excellents pour diminuer la douleur. Attention, toutefois, à les réaliser doucement, pour ne pas créer de tension sur les articulations, les muscles, tendons et ligaments ;

Effectuez des exercices : cela aide à la mobilité générale et garde en bonne santé vos articulations. Les disques intervertébraux sont alimentés en nutriment et en oxygène. Votre kinésithérapeute peut vous conseiller.

Quoiqu'il en soit, si la douleur persiste ou s'intensifie,



## Selection du jour

**TF1**

21h10

### Koh-Lanta, la revanche des 4 terres

L'aventure s'accélère, c'est l'heure de la réunification dans «Koh-Lanta, la revanche des 4 terres» ! Après avoir défendu les couleurs de leurs Terres, puis celles des Jaunes ou des Rouges, l'aventure devient individuelle pour les rescapés et cela influe sur les choix stratégiques... D'anciennes complications renaissent, d'autres se créent, mais tous craignent le verdict des ambassadeurs, première étape cruciale de la réunification. Les Rouges et les Jaunes explosent ! Entre exploits désormais individuels et tactiques revisités, cette réunification de «La revanche des 4 terres» s'annonce explosive !



**CANAL+**

21h00

### Ni chaînes ni maîtres

Avec Ibrahima M'Baye, Camille Cottin, Benoît Magimel, Felix Lefebvre, Bass Dhem, Swala Emati, Anna Thiandoum, Vassili Schneider, Lancelot Courcieras, Lazare Minoungou, Marc Barbé Dans l'île Maurice du XVIIIe siècle. Massamba et Mati, esclaves dans la plantation d'Eugène Larcenet, vivent dans la peur et le labeur. Lui rêve que sa fille soit affranchie, elle de quitter l'enfer vert de la canne à sucre. Une nuit, elle s'enfuit. Madame La Victoire, célèbre chasseuse d'esclaves, est engagée pour la traquer. Massamba n'a d'autre choix que de s'évader à son tour. Par cet acte, il devient un «Marron», un fugitif qui rompt à jamais avec l'ordre colonial.



france **2**

21h00

### Mammifères, les champions de la survie



Il y a 66 millions d'années, un astéroïde a provoqué une extinction de masse, et les trois quarts des espèces animales ont disparu. Mais grâce à d'extraordinaires stratégies de survie, une nouvelle famille a émergé des ténèbres : les mammifères. Leurs atouts : un esprit d'aventure hors du commun et une volonté farouche de protéger leurs petits. Déterminés, audacieux, ils ne cessent de nous surprendre. De la minuscule musaraigne étrusque à l'immense baleine bleue, les mammifères règnent désormais sur tous les continents et tous les océans. Ce sont les champions de la survie !

france **3**

21h10

### Face à face

Avec Claire Borotra, Constance Gay, Clémentine Justine, Clément Aubert, Amir El Kacem, Marianne James, Emma Ninucci, Evelyne El Garby Klai, Tom Hygreck, Sören Prévost, Kamel Belghazi, Pascal Delomon Lors d'un saut en parachute, une jeune militaire s'écrase au sol. On découvre alors qu'il ne s'agit pas d'un accident. Pour son enquête, Vanessa se voit dans l'obligation de collaborer avec un lieutenant colonel missionné par l'armée et Justine doit prendre garde à ne pas empiéter sur la juridiction militaire. Les deux soeurs vont se retrouver confrontées aux problématiques inhérentes à ce milieu ultra fermé.



**6**

21h10

### La chambre des merveilles

Avec Alexandra Lamy, Maria Fernanda Cândido, Muriel Robin, Xavier Lacaille, Rafi Pitts, Martine Schambacher, Hugo Questel, Carima Amarouche, Eye Haidara, Marcel Gitard

La vie de Thelma prend un détour tragique lorsqu'un accident plonge son fils Louis, 12 ans, dans le coma. Déterminée à le réveiller par tous les moyens, elle va faire le pari fou d'accomplir une par une les «10



choses à faire avant la fin du monde» qu'il avait inscrites dans son journal intime, pour lui montrer tout ce que la vie a de magnifique à lui offrir. En accomplissant à 40 ans les rêves d'un ado, Thelma va vivre un voyage incroyable qui l'emmènera bien plus loin que ce qu'elle imaginait.

**W9**

21h00

### Tulsa King

Avec Sylvester Stallone, Andrea Savage, Martin Starr, Jay Will, Max Casella,

Domenick Lombardozzi, A.C. Peterson, Vincent Piazza, Garrett Hedlund, Dana Delany

Stacy prend une décision lourde de conséquences. Dwight et Armand éliminent des preuves,

et Bodhi propose un nouveau plan. Tina réfléchit à son avenir

**LE MAGHREB**  
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL  
Maghreb Presse  
Édition  
au capital  
De 5.200.000 DA  
Compte bancaire :  
00100625030030024926  
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication  
Salah Lakoues  
Direction de la Rédaction  
Administration  
BP 545,  
Maison de la presse Safir Abdelkader  
Kouba - Alger  
Tél Adm : 023 70 94 94  
Tél Réd : 023 70 94 61  
Fax Pub : 023 70 94 58  
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :  
www.lemaghreb.dz  
e- mail:  
maghrebjournal@yahoo.fr  
Impression  
SIA Alger  
EPE - SPA Imprimerie "Centre"  
Siège social : Zone Industrielle  
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger  
Diffusion  
Centre : MPE  
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale de  
communication, d'Édition et de  
Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -  
Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail :agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Les manuscrits,  
photographies ou tout  
autre document et  
illustrations adressés ou  
remis à la rédaction ne  
seront pas rendus et ne  
peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.**



LE CONFLIT ARMÉ AU SOUDAN ENTAME SA 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE

# La plus grande crise de déplacement au monde

**Le Soudan, pays d'Afrique de l'Est, est le théâtre de violents affrontements entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis le 15 avril 2023. Les affrontements, qui ont commencé dans la capitale Khartoum et se sont étendus à de nombreuses régions du pays, sont entrés dans leur troisième année.**

Plus de 12 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer au Soudan depuis le début du conflit qui secoue le pays depuis avril 2023, a indiqué lundi la représentation soudanaise de l'OIM. «Le nombre de personnes déplacées au Soudan dépasse désormais les 12 millions», a souligné un représentant de l'OIM, précisant qu'au moins 5 millions d'entre elles avaient été contraintes de fuir la région du Darfour, dans l'ouest du pays, pour se réfugier dans d'autres zones du territoire soudanais. En raison des conflits qui ont provoqué la plus grande crise de déplacement au monde, la population du pays est confrontée à diverses difficultés. Le 26 mars, les forces armées ont repris le palais présidentiel, détenu par les FSR depuis près de deux ans. Bien que ce développement soit considéré comme une

étape qui a changé le cours des affrontements, il faut souligner que cela ne signifie pas que les affrontements sont terminés.

Le 21 mars, les forces armées ont fait des progrès significatifs dans la capitale Khartoum et ont réussi à reprendre le palais présidentiel, qui était détenu par les FSR depuis le début des affrontements en avril 2023. Après la défaite, les FSR ont commencé à retirer leurs forces de la capitale et se sont dirigés vers l'ouest du pays en passant par le pont du barrage de Jabal Awliya, au sud de Khartoum. L'armée, qui a pris le contrôle de la majeure partie de la capitale, a libéré plus de 4 000 personnes prises en otage par les FSR.

## AFFRONTEMENTS ENTRE L'ARMÉE OFFICIELLE ET DES FORCES QUI TRAVAILLENT POUR DES AGENCES ÉTRANGÈRES

De violents affrontements ont lieu au Soudan depuis avril 2023 entre les Forces armées soudanaises, l'armée officielle du pays, et les forces paramilitaires, les Forces de soutien rapide (FSR). Le noyau de l'armée soudanaise est l'unité connue sous le nom de « Force de défense du Soudan » en 1925, lorsque le pays était encore sous domination britannique. Le Soudan, qui est devenu indépendant en 1956, a changé le nom de l'armée, qui est passée des « Forces armées populaires » aux « Forces armées soudanaises ».

## LES ORIGINES DES FSR REMONTENT À LA CÉLÈBRE MILICE JANJAWÉED

Les FSR trouvent leur origine dans la milice Janjaweed utilisée par le président de l'époque, Omar al-

Bashir, pour réprimer la rébellion qui a éclaté au Darfour en 2003.

En réponse à la rébellion, qui était principalement menée par des non-Arabs se plaignant de discrimination à l'égard du gouvernement, Bashir s'est assuré le soutien de la célèbre milice Janjaweed, originaire de la région et principalement d'origine arabe. L'État, qui a commencé à travailler à l'intégration de cette formation armée dans le processus de paix en 2010, a officiellement reconnu ces unités en 2014 en les rattachant à l'agence de renseignement soudanaise en 2013, d'abord sous le nom d'« unités de protection des frontières », puis sous le nom de « forces de soutien rapide ».

En 2013, Musa Hilal, qui dirigeait la milice armée appelée « Janjaweed », a coupé les liens avec Omar al-Bashir, ce qui a été le tournant qui a ouvert la voie au cousin de Hilal, Mohamed Hamdan Dagalou, connu sous le nom de « Himidi ».

En janvier 2017, le parlement soudanais a adopté la « loi sur les forces de soutien rapide », qui a affilié les FSR à l'Organisation de la sécurité et du renseignement à l'armée dirigée par Bachir. Grâce à son implication dans les conflits au Yémen et en Libye et à son contrôle de certaines mines d'or dans les régions soudanaises du Darfour et du Kurdufan en 2017, Dagalou a acquis à la fois une dimension régionale et un pouvoir économique.

## L'ÉQUILIBRE A CHANGÉ APRÈS LA RÉVOLUTION DE 2018

En 2018, après les manifestations qui ont débuté en raison du coût de la vie et des problèmes économiques et qui se sont transformées en



protestations de masse, l'armée et les ONG se sont unies et ont mis fin aux 30 ans de règne de Bashir. Le commandant de l'armée Abdulfettah al-Burhan est devenu le président du conseil militaire créé pour gérer la période de transition, tandis que le commandant des FSR Mohamed Hamdan Dagalou est devenu le vice-président du conseil.

Le 25 octobre 2021, les militaires et les FSR, qui avaient formé un gouvernement conjoint avec la coalition civile des Forces pour la liberté et le changement, ont écarté leurs partenaires civils du pouvoir.

## TENSIONS DANS LE PAYS SUITE À L'INTÉGRATION DES FSR

Par la suite, l'atmosphère dans le pays est devenue très tendue en raison des divergences d'opinion entre les deux pouvoirs sur des questions telles que l'intégration des FSR dans l'armée et l'intervention de certains acteurs extérieurs.

Le 15 avril 2023, des coups de feu retentissent depuis la Cité des sports dans le quartier d'Erkevit à

Khartoum, le commandement général de l'armée, le palais présidentiel, la télévision d'État et la résidence du président du Conseil de souveraineté Abdel Fattah al-Burhan. Suite aux tirs nourris qui ont débuté vers 09h00 heure locale, une fumée dense a été observée dans la capitale. Il y avait également une activité intense autour de l'aéroport de Khartoum et des bruits d'affrontements ont été entendus.

Selon les Nations unies, plus de 30,4 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, ont besoin d'une aide humanitaire.

En outre, les enfants du pays sont confrontés à la violence, aux abus, aux déplacements forcés, à la malnutrition et aux maladies. Plus de 3 millions d'enfants risquent de contracter des épidémies mortelles en raison de l'effondrement du système de santé. 17 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.

Les experts estiment que l'armée a pris le dessus grâce à ses victoires successives, mais que sa tâche reste difficile.

R. I.

## Post scriptum

Par B. Chellali

La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de réorganisation, d'émergence et de performance ainsi que d'autres de la vie économique et sociale de la nation ont été abordées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans l'allocation qu'il a prononcée à la cérémonie d'ouverture de la 2e édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, organisée par le Conseil du renouveau national algérien (CREA) sous le thème ambitieux: "Algérie 2025; année de la réussite économique".

Dans son allocution, le chef de l'Etat a rappelé la volonté de tout changer ; de tout analyser afin de consolider tout ce qui rapprocherait le pays de l'émergence dans son expression la plus pure et la plus transparente.

Ce qui signifie qu'à l'horizon 2027 il faut travailler dur et tirer les leçons, car il s'agit de continuer sur la voie du perfectionnement et de la croissance du projet social et économique entamé depuis décembre 2019, soit davantage de réflexion, voire le recours davantage aux connaissances des experts et des économistes, chercher davantage la contradiction des débats et des décisions ce qui est à concevoir. Il ne fait aucun doute que la stratégie lucide et diversifiée qu'il a exposée donnera à l'économie nationale une énorme impulsion qui s'ajoutera à la quantité et aux valeurs multipliées du développement national. Une nouvelle vision qui représente une rupture totale avec les pratiques du passé, restaure à grande échelle l'activité

économique et les investissements, et redouble en même temps d'efforts pour réaliser l'émergence économique souhaitée créatrice d'emplois, de richesses, stimule la croissance et accroît les exportations hors hydrocarbures. Dans ce contexte, le président de la République a qualifié l'étape actuelle de "charnière" pour parachever les réformes structurelles, qui a-t-il dit, ont commencé à porter leurs fruits, citant la réalisation d'un taux de croissance estimé à 4,21 % en 2023, plaçant l'Algérie au premier rang du bassin méditerranéen, y compris la rive Nord, qui représente les pays européens.

Cette nouvelle vision présidentielle aura de profondes conséquences; non seulement de rompre de façon éclatante avec les traditions économiques du passé, mais elle aura à jouer un rôle durable dans l'avenir du pays. L'Algérie ne serait plus complètement dépendante de la rente des hydrocarbures; une part croissante du développement national serait consacrée à la diversification de l'économie nationale orientée vers la promotion du produit national et son exportation.

L'analyse de certains éléments essentiels de la situation socio-économique du pays révèle une évolution constante, ainsi qu'une suffisance au niveau des mesures adoptées au cours de ces dernières années en vue d'atteindre les résultats exigés par le processus de développement durable. Ceci étant, il ne faut pas également oublier que ces dernières années de renouveau national ont été les plus fécondes. Rien qu'à regarder les réalisations socio-économiques et culturelles pour en exprimer la fierté de la société algérienne.

## Un modèle économique conceptualisé

C'est dire que les orientations du président de la République peuvent être considérées comme une séquence visant à équilibrer les tâches urgentes dans le contexte de ce qui est le plus important, tout en étant conscient que tous les problèmes n'auront pas de solution complète à court terme mais qu'il est possible d'avancer et d'obtenir progressivement les résultats requis, avec une croissance forte.

En ces temps qui marquent une nouvelle étape de dégel économique, il faut se débarrasser des préjugés archaïques.

A ce propos, le chef de l'Etat a souligné que la stratégie globale et intégrée prônée repose sur l'adoption d'une nouvelle vision qui représente une rupture totale avec les pratiques du passé, restaure l'activité économique et les investisseurs, et redouble d'efforts pour réaliser la "révolution" économique souhaitée et créer des emplois, stimuler la croissance et accroître les exportations hors hydrocarbures.

Abdelmadjid Tebboune s'est prononcé sur des solutions nationales idoines aux problèmes de l'économie. Il y a quelque chose d'important à retenir. Il faut entreprendre tous les investissements nécessaires pour la diversification économique dont la première stratégie vise à répondre aux besoins du pays et à l'augmentation des exportations de manière soutenue notamment à travers les nouvelles mesures annoncées par le chef de l'Etat, afin de corriger les distorsions et relancer l'économie nationale sur des piliers solides, la nécessité de revitaliser la production nationale comme base fondamentale d'une stratégie élargie, tout en éliminant certains obstacles et en générant de nouvelles incitations, sans négliger le

principe de l'Etat social, accélérer la création des conditions nécessaires à la croissance économique du pays. Une démarche considérée comme la continuité du programme économique tracé depuis décembre 2019 en vue de la mise à jour du modèle économique réactualisé au titre d'une nouvelle conceptualisation de la nouvelle Algérie fondée sur les bases essentielles d'un mode social et économique auquel aspire le pays.

Cette rencontre annuelle entre le président de la République et les opérateurs économiques offre de fait un extraordinaire potentiel en faveur de liens avantageux et donne une signification pratique aux efforts visant à faire en sorte de consolider un partenariat solide entre l'Etat et le secteur privé afin de faire face aux difficiles conditions du monde économique contemporain et de promouvoir le développement social et économique. Et à la lumière des orientations du chef de l'Etat, l'élargissement de ce partenariat permettra d'engager un dialogue économique permanent systématique sur les principaux problèmes nationaux, la défense des intérêts économiques de la nation et d'avancer vers d'ambitieux projets structurants, de commerce et d'investissements et d'innovation.

Dans ces conditions, l'Algérie est face au défi de travailler l'industrialisation de ses ressources naturelles et agricoles, d'augmenter et de diversifier les exportations hors hydrocarbures, notamment de biens ayant une valeur ajoutée supérieure, afin d'atteindre une balance commerciale plus équilibrée.

B. C.